



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE CHRIST-ROI

Procès-verbal de la session ordinaire
Mercredi, 20 novembre, 19 h
Local 202

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenue le mercredi, vingt novembre de l'an deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures au local 202

PRÉSENCES

M^{mes}

- ☒ Manon Bizier, secrétaire
- ☒ Stéphanie Castonguay, parent
- ☐ Annie Jolin, enseignante
- ☐ Mélody Moreau-Gauthier, soutien
- ☒ Josée Nolet, parent
- ☐ Isabelle Talbot, enseignante
- ☒ Nancy Thibodeau, enseignante substitut

MM.

- ☒ Simon Gingras, directeur
- ☒ François Xavier Ngoko, parent

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE** Le quorum est atteint, monsieur Gingras, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 01.

**2. LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-1171-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Josée Nolet,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CE-1172-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
DE LA RÉUNION DU Nancy Thibodeau,
26 SEPTEMBRE 2024

QUE le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉ

- 4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE** Aucune

- 5. CORRESPONDANCE** Simon propose de reporter ce point à la fin de la rencontre.

- 6. ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL** Simon présente les fiches thématiques et explique le vocabulaire utilisé lors des séances. Il est convenu d'annoncer les rencontres du CÉ sur Facebook et d'y joindre l'ordre du jour. Aussi, une présentation du conseil d'établissement devrait être faite lors de la rencontre en début d'année. Pour ce qui est du calendrier des séances, les dates de celles-ci seront fixées de rencontre en rencontre.

- 7. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL CE-1173-24 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL Stéphanie Castonguay,

QUE le budget de fonctionnement du CÉ au montant de 500 \$ soit adopté et divisé comme suit : pour un repas lors de la dernière séance, pour le bal des finissants et que le solde restant soit versé aux besoins des élèves.

ADOPTÉ

- 8. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DE** L'horaire étant changé lors des sorties éducatives, à l'extérieur de l'établissement, celles-ci doivent être approuvées par le CÉ.

L'ÉTABLISSEMENT

Nancy Thibodeau fait un compte-rendu des sorties réalisées à ce jour et informe des activités prévues d'ici la prochaine séance.

Simon explique la possibilité d'un partenariat avec le CHSLD pour des activités intergénérationnelles. Lors de sorties additionnelles pour le service de garde, les membres sont d'accord pour qu'un montant de 5 \$ et moins soit chargé en surplus. Les personnes présentes indiquent qu'il faut toujours donner le choix aux parents que leur enfant participe ou non à l'activité.

CE-1174-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de François Xavier Ngoko,

QUE les sorties éducatives soient approuvées d'emblée aux conditions ci-haut mentionnées.

APPROUVÉ

9. SUIVI PROJET ÉDUCATIF

Simon explique à l'aide d'un document le projet éducatif et les objectifs à atteindre en cours d'année.

10. APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES COSP (Contenu en orientation scolaire et professionnelle)

À l'aide d'un document, Simon décrit les thèmes ou concepts. Nancy explique les thèmes abordés par niveau, soit de la 1^{re} à la 6^e année.

11. DÉCISION AU SUJET DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Nancy expose son projet d'activité de financement afin d'amasser des fonds pour la graduation. Cette année, une vente de fromages sera mise sur pied. L'agent amassé servira en totalité aux élèves en cours d'année.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Simon fait état de la situation relativement aux budgets révisés inscrits aux états financiers. Il explique les déficits indiqués dans ceux-ci.

5. CORRESPONDANCE

Une lettre reçue à l'école est remise à la présidente concernant une formation.

13. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 29 janvier 2025 à 19 h.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-1175-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Josée Nolet,

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 06.

ADOPTÉ

Stéphanie Castonguay, présidente

Manon Bizier, secrétaire